

Séance du **18 mai 2017**

Présidence de **M. Eric Studer**, président

Demande d'autorisation de transformation de la salle dite « cœur », située au premier étage du Musée Jenisch Vevey, en salle permanente dédiée au Cabinet cantonal des estampes, dont le financement de CHF 175'000.- (TTC) est assuré grâce au Fonds Anne-Marie Zeerleder-Thormann (2017/P03)

Rapporteur : M. Antoine Stübi

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU** le préavis N° 03/2017, du 10 février 2017, concernant une « Demande d'autorisation de transformation de la salle dite « cœur », située au premier étage du Musée Jenisch Vevey, en salle permanente dédiée au Cabinet cantonal des estampes, dont le financement de CHF 175'000.- (TTC) est assuré grâce au Fonds Anne-Marie Zeerleder-Thormann » ;
- VU** le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e

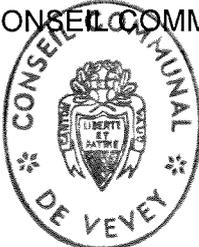
1. D'accepter la réalisation des travaux de transformation de la salle dite « cœur » pour un coût de CHF 175'000.—, en vue de la dédier à l'accueil d'expositions du Cabinet cantonal des estampes ;
2. D'accepter que le financement de ces travaux soit prélevé sur le « Fonds Anne-Marie Zeerleder-Thormann » Musée Jenisch Vevey, conformément à sa charte d'utilisation établie le 1^{er} avril 2014.

Ainsi délibéré en séance du **18 mai 2017**.

Adopté à la quasi-unanimité.

Pour extrait conforme le **22 mai 2017**.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
le Président
Eric Studer



la Secrétaire
Carole Dind